

1234

Parisactualités



Dossier PAGES 6 à 9 *Jeunes, autonomes et citoyens*

En bref PAGES 10 à 14 *Tour d'horizon de l'actualité parisienne*

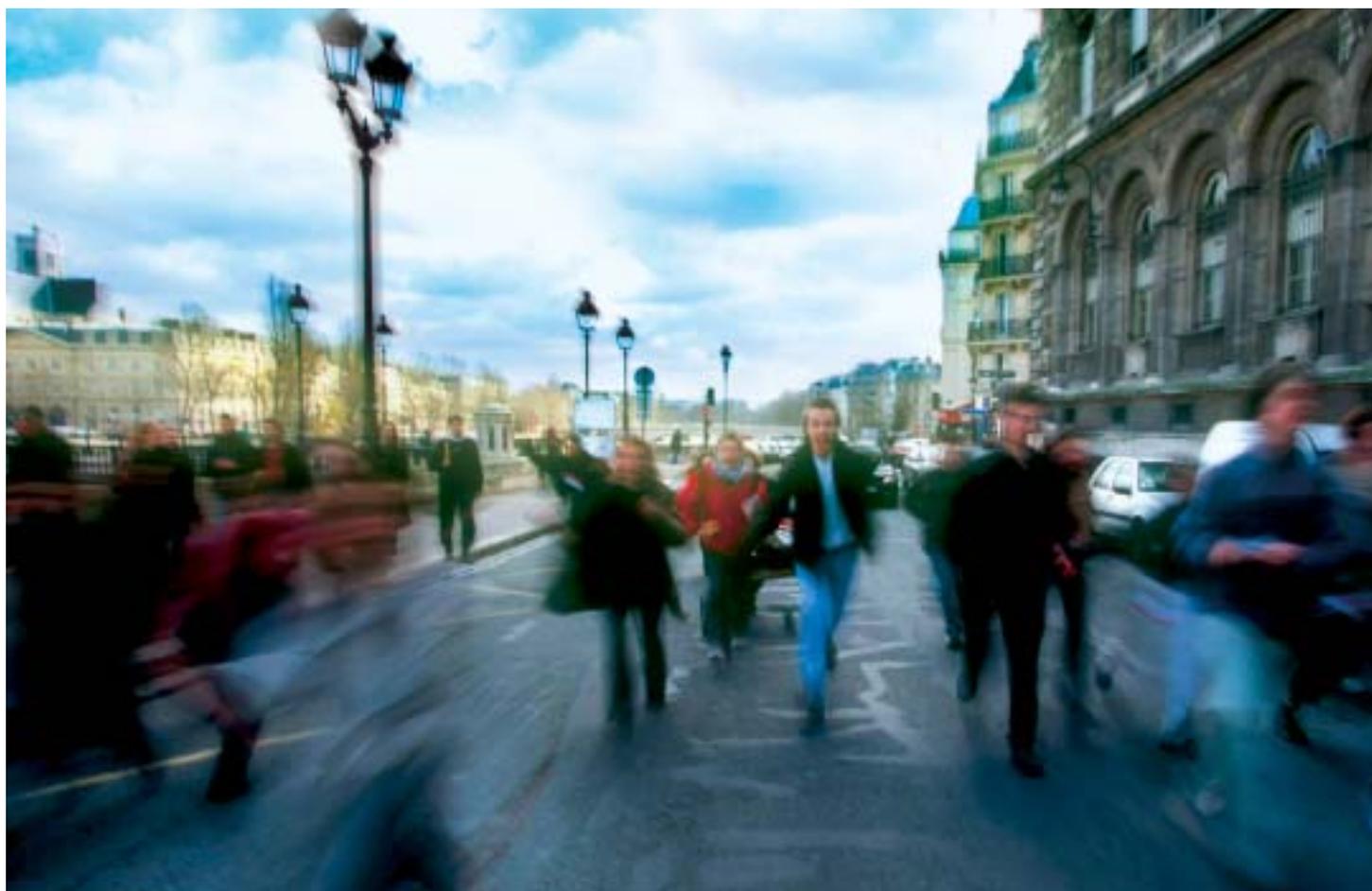
Événement PAGES 15 à 17 *Année mondiale de l'eau*

Tribunes politiques PAGES 18 à 20 *Les groupes politiques du Conseil de Paris*

JEUNESSE

Jeunes, autonomes

Une nouvelle génération est en marche avec la naissance d'un Conseil parisien de la jeunesse. Une initiative démocratique pour impliquer les jeunes dans la vie de la cité. L'action municipale consiste aussi en une vaste action en faveur de leur insertion sociale et professionnelle et de leur accès au logement.



Partir à la recherche d'un emploi et d'un toit

dans la Capitale : quelle aventure ! Surtout quand on est jeune. Pourtant, c'est souvent la clé de l'autonomie. Pour aider les 343 000 jeunes Parisiens de 13 à 25 ans, les grandes lignes de l'action municipale viennent d'être présentées par le Maire de Paris. Avec notamment le lancement du Conseil parisien de la jeunesse, Paris se veut plus à l'écoute des attentes et des besoins de ses jeunes habitants.

et citoyens



Plus question de se limiter à une simple offre de loisirs. Pour mieux accueillir, informer, orienter et soutenir les jeunes vivant à Paris, la Mairie se mobilise. Les moyens ? Fédérer tous ceux qui œuvrent pour eux, aménager des passerelles entre les différents secteurs (emploi, logement, social, prévention, loisirs...), créer des synergies avec tous les partenaires institutionnels pour, au final, se doter d'un réseau jeunesse restructuré et plus efficace.

RENDEZ-VOUS

Forum des associations étudiantes

Au Parc Floral de Paris, les 29 et 30 mars, l'association Animafac vous donne rendez-vous pour le Forum des associations étudiantes. Animation des campus, solidarité internationale, prévention routière, nouvelles technologies, environnement... Autant de thèmes déclinés sous forme de stands, débats, expositions... A ne pas manquer : les concerts du samedi soir, dès 22 h, pour faire la fête et découvrir les talents de demain. Ouvert à tous. Entrée gratuite.

➔ Animafac : 01 42 22 15 15

INTERVIEW

« L'occasion pour les jeunes de se faire entendre »

à Paris : Le Conseil parisien de la jeunesse est lancé le 29 mars. Qu'en attendez-vous ?

Clémentine Autain : *Beaucoup ! C'est avant tout un outil supplémentaire de démocratie participative. J'espère que les jeunes vont s'en emparer. C'est à eux d'élaborer la charte de fonctionnement du Conseil parisien de la jeunesse et d'en définir les thèmes de travail. Cette instance doit favoriser le dialogue entre les jeunes Parisiens et les élu-e-s. Les jeunes tiennent là une vraie occasion de se faire entendre, de devenir les acteurs de leur cité. D'ailleurs, dans ce domaine, la Ville innove et se dote de structures diverses à tous les niveaux : Conseil de la vie étudiante, conseils de quartier, conseil des résidents non communautaires...*

Les conseils de la jeunesse dans les arrondissements ont 1 an. Votre premier bilan ?

La dynamique est lancée, même s'il faut rester prudent. C'est déroutant, assez expérimental finalement. S'il faut accorder un peu de temps pour confirmer l'élan, l'engagement spontané de certains jeunes, leurs « coups de gueule » mais aussi leur générosité sont toujours enrichissants car souvent très entiers.

Personnellement, j'ai pris beaucoup de plaisir au dialogue direct qui s'est établi avec les jeunes dans ces conseils et entre les jeunes eux-mêmes.

Etre jeune et femme vous facilite-t-il les choses dans votre mission ?

Je crois que oui ! L'échange est facile avec les jeunes. Même si je suis clairement perçue comme une représentante de l'institution avec laquelle le contact n'est pas toujours évident, ils sont souvent plus naturels et spontanés que leurs aînés à mon égard. Pour nouer un vrai dialogue, c'est essentiel !



CLEMENTINE AUTAIN

Adjointe chargée de la Jeunesse

S'INFORMER

Un journal, un site web et des kiosques

• « Le Plan »

Il paraît 3 fois par an à l'intérieur du magazine municipal « à Paris » et plus de 100 000 exemplaires sont distribués séparément dans tous les équipements jeunesse. Convivial et pédagogique, il propose des dossiers thématiques avec des informations pratiques. Thèmes abordés par les deux premiers numéros : la violence et l'emploi. Des membres du Conseil parisien de la jeunesse seront associés à son comité de rédaction.

• www.paris.fr

Le portail est réalisé par les services de la Ville avec de nombreux liens. Vie quotidienne et pages « citoyennes ». A venir : des « chats » avec les élu-e-s et des forums de discussions.

• Les Kiosques Paris jeunes

Paris compte trois kiosques d'informations réservés aux jeunes de 13 à 28 ans. On y trouve des bornes permettant de consulter le site



internet « jeunesse » de la Ville, toutes les informations relatives aux dispositifs municipaux et surtout un service de billetterie, offrant chaque jour plusieurs centaines de places, gratuites ou à tarifs très réduits, pour de nombreux spectacles et événements sportifs ou culturels.

➔ **Kiosque Paris jeunes Bastille :**

**25 boulevard Bourdon (4^e). Tél : 01 42 76 22 60
M° Bastille**

- **Kiosque Paris jeunes Luxembourg :**

91 boulevard Saint-Michel (6^e)

Tél : 01 40 51 12 05. RER Luxembourg

- **Kiosque Paris jeunes Champ-de-Mars : 101 quai
Branly (15^e). Tél : 01 43 06 15 38. M° Bir-Hakeim**



Au nombre de 20, les Antennes Jeunes Information (AJI) sont appelées, à terme, à en devenir les portes d'entrée. Leurs missions: assurer les services élémentaires d'information et d'orientation.

Une formation et un métier

Les 5 Missions locales parisiennes assurent le suivi social et professionnel des 16-25 ans sortis du circuit scolaire : 13500 jeunes y ont ainsi été reçus en 2001. Leur action va être renforcée et prioritairement orientée vers les jeunes les plus en difficulté, tout comme le plan départemental de formation (dont 600 jeunes bénéficient chaque année). Les 5 Missions locales travaillent en lien avec 4 Equipes emploi insertion (10^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements; une nouvelle devant prochainement couvrir le 14^e) et 2 Espaces de socialisation (12^e et 20^e; un troisième ouvrira cette année dans le 18^e) afin d'aider ces jeunes à construire un projet d'insertion professionnelle.

Parallèlement, le Fonds d'aide aux jeunes, cofinancé par l'Etat, permet de donner un « coup de pouce » aux moins de 25 ans engagés dans un parcours d'insertion.

Enfin, gérés par les Missions locales, les 3 Espaces cyber emploi (5^e, 11^e et 17^e) sont accessibles gratuitement afin d'aider les jeunes à tout savoir sur les métiers et leurs filières et à bien préparer leur avenir



S'INVESTIR

Faire vivre ses projets

• **Paris Jeunes Aventures** soutient les projets à but humanitaire, culturel, scientifique, sportif,... des 16-28 ans habitant, travaillant ou étudiant dans la Capitale. Des aides financières de 760 à 7 600 € sont attribuées par un jury en juin.

Dossiers d'inscription disponibles dans les Kiosques Paris jeunes ou auprès de l'association Aventure du Bout du Monde (11 rue de Coulmiers -14^e. Tél : 01 45 45 29 29).

• **Paris Jeunes Talents** donne un coup de pouce à la jeune création sous forme d'aides et de prix. Il est destiné aux jeunes musiciens, comédiens et danseurs, qu'ils soient amateurs ou en voie de professionnalisation, pourvu qu'ils aient entre 13 et 28 ans et qu'ils vivent, travaillent ou étudient à Paris.

- Les aides (d'un montant minimum de 460 €) permettent de financer les dépenses liées à l'activité artistique : locaux de répétition, costumes, salle de spectacles, régie technique...

- Des prix (d'une valeur de 7 600 €) distinguent 6 projets pré-professionnels chaque année.

➔ **Renseignements : www.paris.fr**



A SAVOIR

Le premier Conseil parisien de la jeunesse

Lancés en mars 2002, les Conseils de la jeunesse d'arrondissement prennent, chacun à leur rythme, leur vitesse de croisière. Participation à la Fête de la musique ou au Téléthon, création d'un journal, d'une Bourse à l'emploi... Les travaux de ces assemblées se traduisent déjà par des réalisations concrètes. Pour en faire partie, il suffit de prendre contact avec l'animateur chargé, dans chaque arrondissement, d'accompagner le travail des « jeunes conseillers », tous bénévoles et âgés de 13 à 25 ans (la tranche d'âge pouvant varier selon les arrondissements).

Un an après le lancement de ces Conseils de la jeunesse d'arrondissement, un Conseil parisien de la jeunesse verra officiellement le jour le 29 mars prochain. Il rassemblera 108 représentants désignés par les différents conseils d'arrondissement et siègera en séance plénière au moins deux fois par an, sous la présidence du Maire de Paris ou de son/sa représentant-e. Instance de démocratie participative dotée de moyens financiers, il représente une belle opportunité pour les jeunes Parisiens d'intervenir dans le débat public, tous sujets confondus, et de promouvoir directement leurs projets. Il remettra un rapport annuel au Conseil de Paris.

➔ **Renseignements : www.paris.fr**

professionnel. Dix mille jeunes y ont ainsi été reçus l'année dernière. Un quatrième espace devrait ouvrir dans le quartier Saint-Blaise (20^e).

Je n'habite plus chez mes parents

Après l'emploi, un toit ! Petit budget, loyers élevés, produits rares... Pour aider l'ensemble des jeunes à résoudre l'impossible équation, la Mairie va s'appuyer sur le Comité local pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ). Il devrait s'installer dans le centre de Paris et devenir, à terme, le lieu-ressources des jeunes à la recherche d'un logement parisien. Pour ce qui est de l'hébergement collectif, et pour la première fois, 20 foyers, affiliés à l'Union des foyers des jeunes travailleurs, ont été subventionnés. Un partenariat qui s'étend, cette année, à l'Association des résidences et foyers de jeunes.

La Ville prépare également l'avenir avec la création de nouvelles structures : 65 logements au titre de 2002 et 5 nouvelles opérations sont à l'étude (11^e, 13^e, 15^e et 18^e). Trois mille logements supplémentaires pour les étudiants ont également été prévus.

L'AMOUR EN GRAND

Au matin du 14 février dernier et durant tout le week-end, la ville a bruisé de mots d'amour. « Avis aux femmes : Mathieu est à moi, rien qu'à moi. », signé Sophie. « Monsoleil, mes étoiles,



mon univers à moi, c'est toi. », signé Juliette. Pour la Saint Valentin, les Parisiennes et les Parisiens n'ont pas hésité à afficher leur flamme en grand et en lumière. Aux yeux de l'amour, le format des panneaux lumineux convient davantage que celui du petit texto ! Les 170 panneaux, répartis dans tout Paris, se sont faits les messagers lumineux de près 4 000 amoureux !

UN CAFE PAS COMME LES AUTRES

Depuis janvier dernier, un lieu convivial a ouvert ses portes dans le 20^e arrondissement pour accueillir les personnes âgées issues de l'immigration. Situé dans le quartier de Belleville, le café social Ayyem Zamen (le temps jadis) offre un espace de détente et de loisirs où chacun peut bénéficier d'une écoute attentive et d'une aide concrète, notamment en matière de démarches administratives et juridiques. Créé à l'initiative de l'association Ayyem Zamen, ce dispositif innovant est le premier du genre à Paris.

Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

➔ 7 rue de Pali-Kao (20^e)
Tél : 01 40 33 25 25

TRANSPORTS

Les taxis sous l'œil de l'objectif

Un grand concours photographique célèbre le centenaire du taxi.

Les taxis parisiens ont soufflé leurs 100 bougies. Même si l'activité taxi existe depuis les fiacres, c'est en 1902 que sont apparus les premiers horokilométriques (les actuels taximètres) sur les automobiles.

Avec ce système, le prix de la course n'est plus discuté avec le chauffeur : le taxi moderne était né !

Pour célébrer cette date symbolique, un grand concours photographique sur le thème « Paris, taxi, solidarité » a été organisé par la compagnie G7, la Fédération nationale des artisans du taxi (FNAT), la Chambre syndicale des artisans du taxi (CSTA) et le Groupement des locataires du taxi parisien, sous le parrainage de la Mairie de Paris. Du 10 septembre 2002 au 20 février 2003, les participants (chauffeurs de taxi,



UN AUTRE REGARD SUR LES TAXIS PARISIENS

A SAVOIR

Plus de taxis dans la Capitale

Paris compte plus de 15 500 chauffeurs de taxi, dont près de 9 000 artisans (propriétaires de leur véhicule, de leur plaque et de leur licence) et 5 000 locataires (qui louent leur véhicule et leur plaque à des sociétés).

Pour répondre à la demande des clients mais aussi à celle de la Ville de Paris, la Préfecture de Police a décidé d'augmenter progressivement le nombre des taxis parisiens en attribuant une centaine de licences pour l'année 2003. Pour les années suivantes, le nombre des licences accordées se fera en fonction de l'évolution de l'activité taxi.



photographes amateurs et professionnels) ont pu figer, le temps d'une course, des instants parfois insolites : rencontres, comportements, attitudes...

Parallèlement, il a été demandé à quatre jeunes photographes de livrer un regard neuf sur ce métier à travers des images résolument contemporaines.

Cette démarche, qui s'est enrichie du témoignage original du photographe de renom Willy Ronis, fera l'objet à l'automne prochain d'une exposition à l'Hôtel-de-Ville.

ENVIRONNEMENT

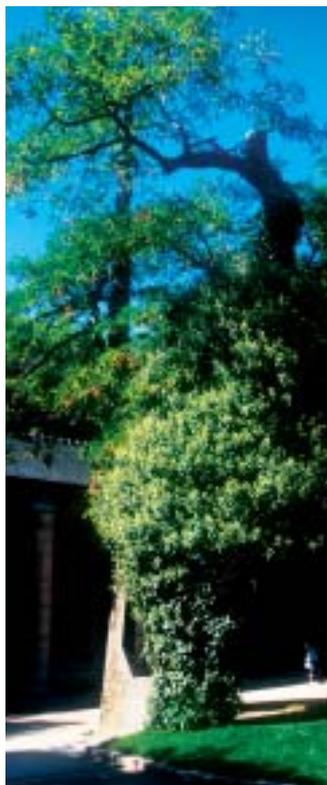
L'arbre dans tous ses états

Paris célèbre la Fête de l'arbre les 26 et 27 avril.

Chênes, érables, robiniers, marronniers, peupliers...

Ces figures familières du paysage parisien seront à l'honneur à l'occasion de la 2^e édition de la Fête de l'arbre, les 26 et 27 avril prochains. Un week-end pour découvrir la richesse du patrimoine arboré dans les bois de Boulogne (16^e) et de Vincennes (12^e) avec de nombreuses animations gratuites.

Deux villages, installés dans les deux sites, accueilleront le public pour l'inviter à partager la passion et le savoir-faire des bûcherons, jardiniers et éco-éducateurs de la Ville. Les visiteurs pourront, par exemple, participer aux circuits de découverte proposés par les forestiers, aux ateliers de jardinage, aux parcours relais d'arbre en arbre par les bûcherons élagueurs. Une occasion de se



DOYEN DES ARBRES DE PARIS, CE ROBINIER A ÉTÉ PLANTÉ DANS LE SQUARE RENE-VIVIANI (5^e) PAR LE BOTANISTE ROBIN EN 1601

mettre au vert et de porter un autre regard sur ce symbole de la nature.

Accueil de 10 h à 17 h à l'esplanade Saint-Louis devant le château de Vincennes (bois de Vincennes) et au Pré-Catelan (bois de Boulogne).

➔ **Programme disponible à l'Hôtel-de-Ville et dans les mairies d'arrondissement.**

RENSEIGNEMENTS	
	ParisinfosMairie 08 2000 75 75
	Site Internet www.paris.fr

DEPISTAGE DU CANCER DU SEIN

À partir de fin avril et jusqu'en 2005, les Parisiennes âgées de 50 ans et plus bénéficieront



d'un dépistage gratuit du cancer du sein. Près de 270 000 femmes seront ainsi invitées à se rendre dans un centre de radiologie agréé pour passer une mammographie (radio du sein) qui permet de détecter une tumeur deux ans plus tôt qu'un examen clinique. Une campagne de santé publique réalisée grâce à l'Association pour le dépistage des cancers à Paris (ADECA 75).

PREVENTION DES CANCERS DE LA PEAU

Jeudi 3 avril, plusieurs centres médicaux-sociaux et de santé seront ouverts à tous les Parisiens pour la 6^e édition de la Journée nationale de dépistage gratuit et anonyme des cancers de la peau. Cette opération, organisée par le Syndicat des dermatovénérologues avec le concours de la Mairie de Paris, a permis de dépister 153 mélanomes depuis 1998. Considéré comme un des cancers mortels, le mélanome (tumeur maligne des cellules de la pigmentation) est guéri dans 90 % des cas quand il est traité au tout début.

➔ **Pour connaître le nom et l'adresse du centre de dépistage le plus proche : 0892 69 76 00 (0,34 €/mn) ou www.syndicatdermatos.com**

REUSSIR SA RETRAITE

Le salon des Seniors aura lieu, du 27 au 29 mars, à Paris expo. Organisé par le magazine Notre Temps, ce rendez-vous annuel auquel participe la Ville de Paris, consacré aux plus de 50 ans, propose des ateliers et des animations : jardinage, jeux, défilé de mode, danse... Des spécialistes (notaires, fiscalistes, diététiciens...) sont présents pour orienter les retraités et futurs retraités. Trois jours pour faire le plein d'idées et préparer une retraite heureuse et active.

De 10h à 18h. Entrée : 6€/3€ (TR).



➔ **Parc des expositions : porte de Versailles Hall 2/2 (15^e)**

INTERNAT SCOLAIRE

La Ville de Paris propose aux familles en difficulté (avec un ou deux parents absents) de prendre partiellement en charge les frais de pension et de scolarité en internat de leurs enfants. Cette prestation « Internats Scolaires et Professionnels » (ISP) concerne les 4-16 ans, sans retard scolaire supérieur à 2 ans, qui ne relèvent pas de l'éducation ou de l'enseignement spécialisé. Pour constituer les dossiers en vue de la rentrée de septembre 2003, les parents intéressés peuvent s'adresser aux assistantes sociales scolaires ou aux services sociaux des mairies d'arrondissement.

➔ **Pour plus de renseignements : Service social des internats scolaires et professionnels Tél : 01 43 47 75 31**

A SAVOIR

Objectif 100 000

La Ville souhaite enrichir la diversité arborée de la Capitale d'espèces et de variétés nouvelles. L'objectif serait d'atteindre, en 2007, le chiffre de 100 000 arbres d'alignement des rues et des avenues de Paris.

Le Transpondeur

Implantée dans tous les arbres d'alignement, cette puce électronique permet, via un ordinateur, de connaître l'état sanitaire du sujet.

UN PIGEONNIER-TEST

A titre expérimental, la Mairie de Paris va installer, courant mars, un pigeonnier dans le square Vercingétorix-Brune (14^e). Objectifs : regrouper les pigeons dans cet abri afin de réduire les nuisances provoquées par leur déjections, maîtriser leur reproduction et



contrôler leur état sanitaire. Différentes mesures accompagneront l'installation de ce pigeonnier pour sensibiliser les nourrisseurs de pigeons et informer les riverains et les enfants. En cas de réussite, l'expérience sera étendue à d'autres arrondissements parisiens.

MIEUX S'INFORMER SUR LE CANCER

« Cancer – le guide des informations pratiques à Paris » est disponible gratuitement dans les mairies d'arrondissement, les structures de santé de la Ville et de l'Assistance Publique-Hopitaux de Paris. Réactualisé et complété, cet ouvrage contient des renseignements pratiques (centres de dépistage, de diagnostic et de soins) ainsi que des solutions adaptées aux questions administratives et financières.

ENVIRONNEMENT

Dites-le avec des fleurs

Fleurir fenêtres et balcons participe à l'embellissement de la Capitale.



Avec le retour du printemps, la nature s'éveille dans les 435 jardins et parcs de la Ville. En dehors de cette richesse florale propre au domaine public, l'embellissement de Paris passe aussi par le fleurissement des parties privées. Chaque Parisien peut s'y associer en décorant, avec une jardinière, un simple balcon ou une cour intérieure. Ces ornements floraux contribuent ainsi à améliorer le cadre de vie quotidien en rendant une rue ou un immeuble plus gai et plus convivial. Entretenir une composition de plantes en bacs ou en pots livrée à la pollution ou à l'air sec demande néanmoins un certain savoir-faire quand on n'a pas la main verte. Des experts sont à votre disposition pour vous prodiguer les conseils les plus adaptés et trouver le

bon plant (voir encadré) ! Dernier point : tout jardinier urbain se doit de respecter quelques règles pour assurer la sécurité des passants. Aussi faut-il veiller à accro-

cher solidement toutes les suspensions et placer les pots à l'intérieur du balcon. En cas de chute, la responsabilité civile de l'occupant des lieux serait engagée.

A SAVOIR

L'art de jardiner

Les jardiniers en herbe pourront trouver les réponses à leurs questions dans les cours théoriques et pratiques dispensés dans les structures de la Direction des parcs, jardins et espaces verts de la Ville de Paris. La Maison du jardinage, le jardin des Serres d'Auteuil et l'École d'horticulture du Breuil proposent un programme pour pratiquer le jardinage : culture des plantes vivaces, arboriculture fruitière, art floral, entretien du potager... Amateurs et passionnés profitent ainsi de conseils et de démonstrations pour cultiver leur jardin secret.

➔ **Maison du jardinage : 41, rue Paul-Belmondo (12^e) - parc de Bercy – Tél : 01 53 46 19 30**

Jardin des Serres d'Auteuil : 1, rue Gordon-Bennet (16^e). Tél. : 01 40 71 75 60

École du Breuil : route de la Ferme – Bois de Vincennes. Tél : 01 53 66 14 00

MULTIMEDIA

Paris
fait pl@ce Net

Les 22 et 23 mars, le parvis de l'Hôtel-de-Ville devient le rendez-vous des internautes.

La Fête de l'Internet

dans la Capitale ne sera pas seulement virtuelle. Pour sa 7^e édition, la Mairie de Paris* s'associera à l'événement à travers l'installation, place de l'Hôtel-de-Ville, d'un vaste espace entièrement dédié à Internet : le village PARVI

mettra un accès gratuit à Internet via un procédé tactile et servira de support pour présenter diverses initiatives sur le Réseau. Encore plus novateur : le parvis sera transformé pendant ces deux jours en « Hot Spot Wifi » pour des démonstrations autour de l'In-



FETE DE L'INTERNET A L'HOTEL-DE-VILLE

(Paris Ville numérique). Les Parisiens bénéficieront ainsi, les 22 et 23 mars prochains, de la mise à disposition de près de 80 ordinateurs et d'une dizaine de bornes interactives autour de plusieurs pôles d'activité (jeux en réseau, vidéo, « chat » ...). Que vous soyez internaute passionné, pratiquant occasionnel ou parfait novice, ce sera l'occasion de surfer sur la Toile et de découvrir les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Au chapitre des nouveautés, une vitrine interactive de 15 m² per-

mettra un accès gratuit à Internet sans fil à haut débit. Quant aux animations, elles seront assurées par les membres du réseau des 25 Espaces publics numériques (EPN) de Paris, récemment inaugurés par Danièle Auffray, adjointe chargée des nouvelles technologies et de la recherche. Un programme vraiment très Net...

RENSEIGNEMENTS	
	ParisinfosMairie 08 2000 75 75
	Site Internet www.paris.fr

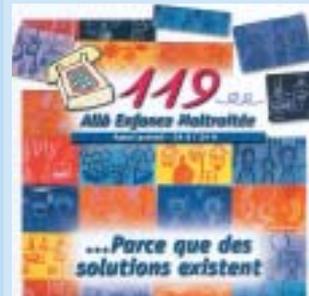
* En partenariat avec Apple, France Télécom et SEMAG

TRAMWAY : ENQUETE PUBLIQUE

L'enquête publique du Tramway sur les Maréchaux Sud (TMS) est ouverte jusqu'au 5 avril 2003 pour recueillir avis et remarques des Parisiens. Portant sur le futur tracé de la ligne, elle concerne plus particulièrement les quelque 10 km de liaison entre le pont de Garigliano (15^e) et la porte d'Ivry (13^e). Des registres d'enquête seront à la disposition du public dans les mairies d'arrondissement concernées.

ENFANCE MALTRAITEE

Tous les lieux accueillant régulièrement des mineurs dans le cadre de leurs activités ont l'obligation légale d'afficher dans leurs locaux le numéro « 119 » du service téléphonique Allô Enfance Maltraitée. Ce service national est cofinancé par tous les départements et par l'Etat. Des supports de communication dont une nouvelle affiche sont mis à la disposition de toutes les structures



intéressées (bibliothèques, établissements scolaires, centres de protection maternelle et infantile). Rappelons que le 119 s'adresse à toute personne confrontée à une situation de mauvais traitements à enfants et aux enfants eux-mêmes.

➔ -Tél : 119 (appel gratuit 24 h / 24 h) ou www.allo119.gouv.fr
- Service national d'accueil téléphonique pour l'enfance maltraitée : 63 bis boulevard Bessières (17^e)

UNE AVENUE PIERRE-MENDES-FRANCE

Une partie de l'avenue de France (13^e), située derrière la Grande Bibliothèque, a pris le nom de Pierre-Mendès-France en janvier dernier. Homme politique français (1907-1982), avocat, député radical-socialiste en 1932, il fut président du Conseil en 1954-1955. Il conclut



les accords de Genève (fin de la guerre d'Indochine) et reconnut l'autonomie interne de la Tunisie. Cette nouvelle avenue a été inaugurée par le Maire de Paris, le 25 janvier dernier, en présence des membres de la famille de l'ancien président du Conseil.

AIDE AUX ENTREPRISES

L'Espace commerce - artisanat de la Ville de Paris favorise le démarrage et la croissance des petites entreprises (moins de 20 salariés) à travers une offre de services complète et gratuite. Les entrepreneurs bénéficient d'informations et de conseils sur les disponibilités en matière de locaux commerciaux, les dispositifs de financement et les conditions d'amélioration de l'organisation administrative, financière et marketing. Le « club Affaires - Vie de quartier » organise des rencontres autour d'un thème précis lié à la vie de l'entreprise et à son environnement urbain. Accueil : lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8 h 30 à 18 h et vendredi de 8 h 30 à 16 h 30. Sur rendez-vous les mercredi et jeudi de 18 à 19 h.
➔ 81 rue Vignoles (20^e)
Tél : 01 53 27 38 65

COULEURS D'ESPAGNE

DESSIN DE CRISTINA PARIS ALVARES (15 ANS)

Avec pour thème « Mon Europe sera ainsi », le 12^e concours artistique et littéraire de la Fédération des associations et centres d'Espagnols émigrés en France (FACEEF) a rassemblé près de 900 jeunes de 7 à 18 ans. Près d'une centaine d'œuvres sélectionnées et 24 primées ! Exposés à l'Hôtel-de-Ville le 5 mars à l'occasion de la remise



DESSIN DE MELODY DA COSTA FERNANDEZ (12 ANS)

officielle des Prix, ces dessins sont regroupés dans un catalogue gratuit qui fournit les adresses des cours complémentaires de langue et culture espagnoles en France, dont 24 se trouvent à Paris.

➔ **FACEEF: 0140377117**
ou www.saveur-despagne.com/faceef

PARIS - BERLIN

L'Hôtel-de-Ville et le Pavillon de L' Arsenal ont accueilli, en février dernier le 12^e séminaire d'urbanisme qui réunit, chaque année, élus et spécialistes de l'aménagement urbain. A cette occasion, les maires de Berlin et de Paris ont signé un mémorandum de coopération. De plus, grâce à la signature d'une convention avec l'Office franco-allemand de la Jeunesse, les échanges entre les jeunes des deux capitales seront amplifiés.

MAIRES FRANCOPHONES

« Décentralisation : quelles incidences pour les collectivités territoriales ? » Le thème du colloque 2003 de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) a rassemblé à Phnom Penh les élu(e)s d'une centaine de villes francophones de 45 pays. Président de l'AIMF, Bertrand Delanoë était au Cambodge du 11 au 13 mars avec Pierre Schipira, son adjoint chargé des relations internationales et de la francophonie. Au coeur des débats: le partage des compétences entre les Etats et les villes. Des villes au rôle essentiel à l'heure de la mondialisation dont l'AIMF privilégie le développement durable à travers des actions concrètes comme le financement d'un service d'urgences dans un hôpital de Phnom Penh, inauguré à l'occasion de ce colloque.

➔ **Renseignements:**
www.aimf.asso.fr

NOUVEL AN CHINOIS

La communauté chinoise a été reçue le 12 février à l'Hôtel-de-Ville pour célébrer un nouvel an placé sous le signe de la chèvre. L'occasion aussi d'honorer, en présence de M. Wu Jianmin, ambassadeur de la



République populaire de Chine, l'une des composantes importantes de la population parisienne qui participe activement à la vie et au rayonnement économique et culturel de la Capitale.

CO-DEVELOPPEMENT**A l'heure du Sud**

Avec « Le Printemps parisien à l'heure du Sud », Paris organise, les 2 et 3 avril, les premières Assises du co-développement.

La solidarité Nord-Sud

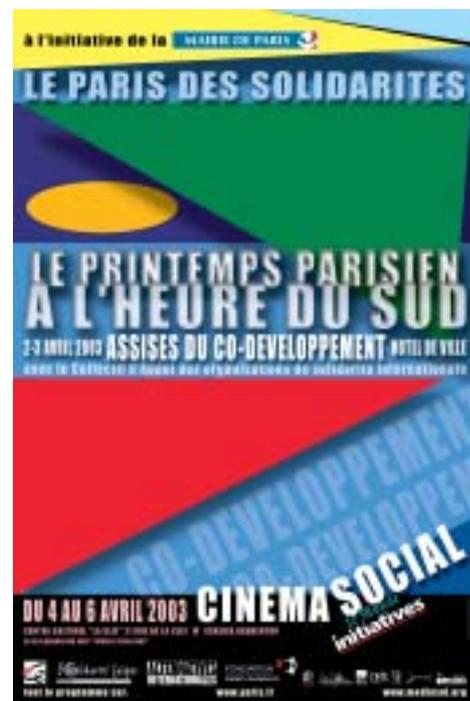
sera au cœur de la manifestation « Le printemps parisien à l'heure du Sud » organisée par la Ville de Paris, de nombreuses associations et « Le Monde Initiatives ». Les 2 et 3 avril, des spécialistes de la coopération et du développement et un grand nombre d'associations se rencontreront à l'Hôtel-de-Ville pour les premières Assises parisiennes du co-développement.

Objectif : sensibiliser les Parisiens à la solidarité Nord-Sud. Ce rendez-vous s'articule autour de 5 ateliers : définition d'un projet de développement, villes et co-développement, solidarités entre générations, épargne des migrants, contrat entre la Municipalité et le mouvement associatif international.

Ces Assises permettront aux acteurs associatifs parisiens (près de 400 associations parmi les Organisations de Solidarité Internationale et les Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration) ainsi qu'aux experts de la coopération d'apporter le fruit de leurs expériences et de contribuer ainsi à la définition des actions de la Ville de Paris dans le domaine de la solidarité internationale.

De nombreuses mairies d'arrondissement s'associent aux Assises du co-développement et mènent également une réflexion localement sur ce sujet sous forme de conférences ou d'ateliers (renseignements auprès des mairies participantes).

Autre temps fort de cet évé-



nement : le festival « Cinéma social : Nord - Sud » organisé en partenariat avec « Le Monde Initiatives » dans le cadre des « Séminaires du cinéma social » les 4, 5 et 6 avril, au centre culturel La Clef.

➔ **«Le Printemps parisien à l'heure du sud»:**
www.paris.fr
«Séminaires du cinéma social»: www.mediasol.org
- La Clef: 21 rue de la Clef (5^e).
Tél: 0142 174555

ANNEE MONDIALE DE L'EAU

L'eau à Paris

De nombreuses manifestations vont célébrer l'Année mondiale de l'eau décidée par l'Assemblée générale des Nations Unies. Petit tour horizon des rendez-vous parisiens à ne pas manquer.



**Fontaine des Mers,
place du Trocadéro (16^e)**

L'eau, c'est la vie ! Pour célébrer cet élément vital, petits et grands auront l'embarras du choix en 2003. Dès février, dans toutes les écoles primaires de la Capitale est organisé un concours de dessin autour du thème « L'eau potable pour tous », avec une remise des prix en juin à l'Hôtel-de-Ville. La Mairie de Paris diffusera également environ 7 000 livrets d'information sur l'eau dans les établissements et proposera des ateliers de dégustation dans les cantines. Enfin, toutes

A SAVOIR

• L'eau dans le monde

Cette Année mondiale de l'eau s'inscrit dans le cadre d'une réflexion des Nations Unies qui a déclaré l'année 2003 comme année internationale de l'eau douce. Deux points forts marqueront notamment l'année : le 3^e Forum mondial de l'eau qui se tiendra du 16 au 23 mars à Kyoto et un contre-sommet organisé à Florence les 21 et 22 mars.



• L'eau à Paris

La Mairie, responsable du service public de l'eau, joue un rôle majeur dans l'organisation et le service de l'eau à Paris. Pour que cette ressource essentielle reste à la disposition de tous, dans les meilleures conditions possibles (production, distribution, assainissement,

prix) et ne jamais oublier que Paris est née sur la Seine !

➔ **Pour tout savoir sur l'eau à Paris :**
www.paris.fr/fr/environnement/eau

les écoles et les centres de loisirs qui le souhaitent pourront organiser des événements propres autour de cette thématique et visiter gratuitement, à partir de fin mars-début avril, le musée des égouts de Paris^[1].

En famille

Sensibiliser les enfants, c'est aussi aux parents de le faire. La Mairie de Paris met en place un rallye familial autour des fontaines et des points d'eau de la Capitale. Un parcours pédagogique qui aura lieu au mois de juin et ouvert à tous avec une remise des prix en septembre à l'Hôtel-de-Ville. Des expositions de photos verront également le jour sur des lieux symboliques et, notamment, dans certains parcs parisiens. Ces événements seront parfois ponctués par des représentations festives de théâtre de rue^[2].

Pour débattre

A tous ceux qui souhaitent participer activement aux débats qui seront proposés tout au long de l'année autour de l'eau à Paris, notons, qu'au sein de chaque arrondissement, les citoyens pourront se réunir à la libre décision des CICA (Comités d'initiative et de consultation d'arrondissement) ou des conseils de quartier. Le colloque « Fleuve de villes » se tiendra à l'auditorium de l'Hôtel-de-Ville de Paris les 20, 21 et 22 mars. Avec enfin, comme haut lieu de débat de cette



Une commission consultative des usagers du service public de l'eau associe les Parisiens au suivi de la politique de l'eau dans la Capitale. Cette commission a vocation à s'intégrer à la nouvelle commission consultative des services publics locaux, instituée par la loi de démocratie de proximité du 28 février 2002.

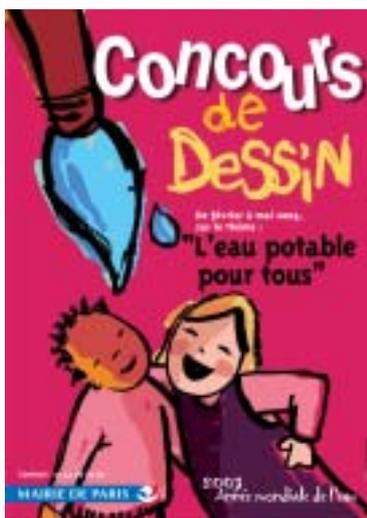
**Fontaine du
rond-point des
Champs-Élysées
(8^e)**

CONSOMMATION

Les activités domestiques consomment plus ou moins d'eau :



- un bain : **120 à 200 litres**
- une douche : **60 à 80 litres**
- un lave-vaisselle : **20 à 60 litres**
- une vaisselle à la main : **20 à 40 litres**
- un lave-linge : **20 à 60 litres**
- une chasse d'eau : **6 à 21 litres**



Année mondiale de l'eau, le « Forum - exposition » qui se tiendra début novembre sur le parvis de l'Hôtel-de-Ville en présence des acteurs de l'eau à Paris (services de la Ville, SAGEP, distributeurs, CRECEP, SIAAP, Agence de l'Eau Seine Normandie, barrages-réservoirs, associations)^[3].

[1] Se renseigner auprès du musée, face au 93 quai d'Orsay (7^e).
Tél : 01 53 68 27 85

[2] Programme régulièrement mis à jour sur le www.paris.fr

[3] Renseignements :
Mauricette Dauprat (01 42 76 87 57)
Antoine Lenclud (01 42 76 87 50)

CONTACTS

- All'eau de Paris : 0820 012 012 (0,15€/mn)
- Paris Infos Mairie : 08 2000 75 75 (0,12€/mn)
- CRECEP (centre de recherche et de contrôle des eaux de Paris) : 01 40 84 78 78
- Pour en savoir plus sur l'eau de votre quartier, renseignements auprès de votre mairie d'arrondissement qui met à votre disposition les analyses mensuelles de la Direction des affaires sanitaires et sociales ainsi qu'une brochure « L'eau de Paris, des clés pour comprendre ».
- Permanence des égouts : 01 44 75 22 75 (24 h / 24)
- Le programme mis à jour de l'Année mondiale de l'eau à Paris est disponible sur : www.paris.fr

A SAVOIR

Une eau saine en 5 étapes

Ouvrir son robinet et boire un verre d'eau. Un geste simple derrière lequel se cache le travail de nombreux intervenants. Suivez le guide...



RESERVOIR D'EAU POTABLE DE MONSOURIS.

- **Etape 1** : la SAGEP (Société anonyme de gestion des eaux de Paris) s'approvisionne en eau depuis la Seine et la Marne ou depuis les 94 points de prélèvement d'eau souterraine que Paris possède dans un rayon de 150 km.
- **Etape 2** : les eaux de source sont acheminées par aqueduc, les eaux de surface sont traitées et potabilisées dans les usines de production de Joinville, Orly et Ivry avant d'être transportées et stockées dans 5 grands réservoirs. C'est dans ces derniers que la société Eau et Force - Parisienne des Eaux pour la rive gauche et la Compagnie des Eaux de Paris pour la rive droite prélèvent l'eau pour la distribuer aux usagers.
- **Etape 3** : avant et pendant sa distribution, le CRECEP (Centre de recherche et de contrôle des eaux de Paris) surveille la qualité des eaux produites par la SAGEP et contrôle les eaux de source et de rivière.
- **Etape 4** : lorsqu'elle ressort des habitations, l'eau s'écoule dans les égouts. C'est alors à la Section de l'assainissement de Paris - SAP -, service de la Ville, de gérer la collecte des eaux usées et pluviales dans tout Paris et de veiller au bon fonctionnement des égouts parisiens.
- **Etape 5** : les eaux usées mais également une partie des eaux de pluies sont acheminées jusqu'à l'une des 4 usines d'épuration du Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne - SIAAP -, dont Paris fait partie. A « Seine aval » à Achères, « Seine amont » à Valentigney, « Marne aval » à Noisy-le-Grand et « Seine centre » à Colombes, les eaux sont traitées pour être ensuite restituées « propres » en rivière.

Quartiers dits « verts » : une politique de gribouille !

Améliorer la qualité de la vie des Parisiens en diminuant la pollution atmosphérique et sonore est un objectif prioritaire des élus UMP, et ils n'ont pas attendu le troisième millénaire pour le démontrer. Dès 1992, la précédente majorité municipale avait mis en place les « quartiers tranquilles », prouvant ainsi qu'il était possible de réduire la circulation automobile et d'améliorer le cadre de vie des Parisiens tout en préservant l'activité économique locale. Cela a nécessité, bien entendu, des mois de large concertation avec les riverains, les associations locales, les commerçants et les artisans. Le succès des « quartiers tranquilles » n'est plus à démontrer, mais la nouvelle équipe municipale a repris cette idée et l'a dénaturée en lui donnant une connotation politique par référence à un programme qui faisait partie du pacte électoral signé en 2001 entre les socialistes et leurs alliés verts.

Dans la pratique, la mise en place, à l'automne 2002, des deux premiers quartiers « verts » est une démonstration de ce qu'il ne faut pas faire. Que ce soit à Alésia/Tombe Issoire dans le 14^e ou

faubourg Saint-Denis dans le 10^e, la méthode était la même : le passage en force ! Résultat : devant la levée de boucliers de la population, l'adjoint au maire de Paris chargé de ce dossier a été obligé de reconnaître publiquement son « erreur » ! Car son initiative, menée à la hussarde, a abouti à la création de labyrinthes inextricables dans lesquels les automobilistes se sont trouvés piégés. Au bout de quelques jours, ces derniers ont, certes, déserté les quartiers « verts » mais se sont aussitôt rabatés sur les quartiers voisins pour mieux les asphyxier. A cette méthode autoritaire, qui fut aussi largement utilisée par la Municipalité lors de l'aménagement de couloirs de bus en site propre, s'ajoute une méconnaissance totale des conséquences immédiates des décisions prises. Dès les premiers jours du blocage de la circulation, les commerçants, les artisans et tous les employeurs du quartier voient leur chiffre d'affaires baisser, l'impossibilité de se faire livrer dans des conditions normales et la difficulté d'accueillir leurs clients. Si l'on n'y prend garde, les quartiers « verts » vont rapide-

ment devenir des déserts économiques, ce que ne veulent pas les habitants soucieux de bénéficier de commerces de proximité de qualité.

Une quinzaine de quartiers de ce type sont d'ores et déjà programmés jusqu'en 2004 pour un montant total astronomique de 50 millions d'euros ! L'exécutif municipal doit mettre en œuvre une véritable concertation préalable avec les riverains, les associations, les commerçants et les artisans, et pas simplement consulter le Conseil de quartier qui n'est qu'une structure purement formelle et peu représentative de la population locale. Nous devons rester vigilants pour que ces dépenses assurent une meilleure qualité de vie de tous les Parisiens et préservent nos emplois ! Les élus du groupe UMP se tiennent à vos côtés pour conserver ce merveilleux équilibre qui fait de Paris une ville où il fait bon vivre et où l'on a plaisir à travailler... tout en ayant le souci de ne pas voir les impôts locaux augmenter.

➤ **René Le Goff**
Conseiller de Paris UMP du 10^e arrondissement

De l'égalité entre les Parisiennes et les Parisiens.

Dès son arrivée, l'équipe municipale parisienne a décidé de célébrer activement le 8 mars, journée internationale des femmes. Une première à Paris.

L'idée d'une journée consacrée aux femmes a pris corps à l'occasion de la Conférence internationale des femmes socialistes en 1910. Elle fut relayée par divers mouvements féministes et partis politiques de gauche avant d'être reprise par les institutions, et notamment l'ONU. Ce rendez-vous annuel permet de donner de la visibilité aux difficultés spécifiques rencontrées par les femmes dans notre société. A Paris, les femmes représentent 54 % de la population mais 80 % des per-

sonnes percevant des revenus inférieurs à 556 euros par mois, 84 % des employés à temps partiel, l'immense majorité des victimes de viols et de violences conjugales... Elles sont très nombreuses à élever seules un ou plusieurs enfants. Sur le plan symbolique, notons que seuls 2 % des noms de rue sont ceux de femmes. Il est vrai que nos prédécesseurs ont préféré le déni et la galanterie à la quête de l'égalité. Anne Hidalgo, première adjointe au Maire de Paris, chargée de cette question, a lancé des mesures concrètes : création d'un observatoire parisien de l'égalité hommes/femmes, lancement d'un numéro vert « Ecoute, sexualité, contracep-

tion », concertation sur la prostitution et politique de prévention, diffusion de plaquettes d'information sur les violences faites aux femmes, large augmentation des subventions aux associations concernées...

De plus, la dynamique en faveur des crèches permet de favoriser l'égalité professionnelle. Autant de premiers pas, significatifs, qui marquent une rupture, attendue et accompagnée par les élu-e-s communistes et apparentés. Mais le retard est considérable et la route est longue...

➤ **Clémentine Autain**
Adjointe au Maire à la Jeunesse

GROUPE SOCIALISTE ET RADICAL DE GAUCHE

Handicap : Paris, ville pour tous.

Parce que le handicap ne doit plus être un obstacle à « vivre sa ville », la Municipalité s'est engagée à mener de front une politique prioritaire de soutien aux personnes handicapées et d'aménagements spécifiques pour les personnes à mobilité réduite.

Dès le printemps 2002, l'ensemble des bureaux de vote a été rendu accessible aux personnes handicapées. Mesure symbolique certes, mais qui témoignait autant d'une véritable prise en considération du handicap que du retard accumulé jusqu'alors. Peu après, la nouvelle municipalité s'est engagée sur un programme pluriannuel de dix ans, doté de 60 millions d'euros, afin que l'espace public intègre dans ses aménagements des éléments spécifiques aux personnes à mobilité réduite : réfection des chaussées et des trottoirs (abaissement des bordures), développement de la sonorisation des feux tricolores, signalisation au sol ou encore réflexion sur le mobilier urbain. Dans le même état d'esprit, le respect du passage d'un mètre entre deux commerçants qu'impose le nouveau

règlement des marchés parisiens souligne cette préoccupation désormais permanente de faciliter l'intégration dans la vie économique et sociale de celles et ceux qui en ont été trop longtemps éloignés. Enfin, en termes de déplacements, l'objectif 2006 de rendre accessible 90% des lignes parisiennes de bus est aussi ambitieux qu'indispensable.

Ce rattrapage sur les aspects les plus visibles des lacunes parisiennes en la matière est donc une excellente initiative, mais le véritable effort réside sans aucun doute dans les innovations mises en œuvre sous la responsabilité de Pénélope Komitès, adjointe au Maire de Paris. Ainsi, pour la première fois en France, un espace au sein d'une mairie, celle du 9^e arrondissement, propose des consultations gratuites en langue des signes afin d'aider dans leurs démarches administratives et juridiques les personnes sourdes et malentendantes. De même, en s'engageant à racheter l'ancien théâtre du Grand Guignol, cité Chaptal, pour le confier à l'International Visual Théâtre dirigé par Emmanuelle

Laborit, la municipalité parisienne démontre que la reconnaissance et l'intégration des handicaps doit se faire à tous les niveaux. Le recensement en 2002 - 2003 par les bailleurs sociaux de leur parc de logements adaptables et adaptés, l'ouverture du Centre Raphaël, maison d'accueil pour enfants poly-handicapés, les travaux d'accessibilité sur l'ensemble du patrimoine sportif sont autant d'éléments de cette politique transversale qu'il faut prolonger et amplifier.

Redonner Paris aux Parisiens comme s'y est engagé Bertrand Delanoë n'a de sens que si chaque citoyenne et citoyen y est pleinement et entièrement intégré. Il nous faudra encore du temps et des efforts pour y parvenir, mais les mesures déjà prises et la volonté permanente d'associer aux projets urbains celles et ceux qui en sont exclus du fait de leur handicap laissent à penser que « Paris, ville pour tous » devient progressivement une réalité.

➤ **Patrick Bloche**
Président du Groupe

GROUPE UNION POUR LA DEMOCRATIE FRANÇAISE

JO 2012 : les Parisiens aussi.

La candidature de Paris pour les JO de 2012 semble devoir se concrétiser par une réunion formelle entre le Président de la République et le Maire de Paris.

Il est certes nécessaire pour donner toutes ses chances au succès de Paris que l'Etat et la Ville soutiennent sans réserve le dossier.

Mais un tel projet pour réussir doit être partagé. Il doit être porté par une ville. Sans l'adhésion, le soutien, l'enthousiasme des Parisiens qu'il doit susciter, il manquera un souffle à cette candidature.

Pour l'UDF, les Parisiens, concernés au premier plan, doivent être consultés par un référendum d'initiative municipale. Au-delà des

discours d'intention sur la démocratie participative, la consultation des habitants serait une manière très concrète de montrer que les aspirations des citoyens sont enfin entendues.

Nous savons tous que des aménagements importants de la Ville seront nécessaires (village olympique, infrastructures sportives et hôtelières, centre de presse...) et qu'ils auront des conséquences financières.

Nous savons tous qu'une candidature crée des contraintes, que de grands travaux devront être entrepris, que ces difficultés doivent être répertoriées et connues, qu'il faudra vaincre de nombreuses réticences.

C'est pourquoi, grâce à ce référendum, les

Parisiens doivent pouvoir voter en toute connaissance de cause, en faveur, ou non, de cette candidature. S'ils votent contre, le projet devra être abandonné.

S'ils votent massivement pour, ils apporteront un atout considérable aux chances de Paris par la volonté populaire.

C'est ainsi - et ainsi seulement - que des décisions majeures doivent être partagées entre le sommet et la base.

C'est ainsi qu'il est temps de faire enfin de la politique autrement.

➤ **Yves Galland**
Président du Groupe, ancien Ministre

GROUPE LES VERTS

Le développement durable, d'urgence !

Le sommet mondial de Johannesburg de 2002 a réaffirmé l'engagement des gouvernements en matière de développement durable. Vivre localement et globalement, de sorte à répondre de façon durable aux besoins en nourriture, en énergie, en matériaux de construction, en air pur, en emploi, en eau, en traitement des déchets.

L'« empreinte écologique » est un moyen d'évaluer la surface productive nécessaire à un individu ou à un groupe pour répondre à leurs besoins de consommation et d'absorption de déchets.

Chaque Parisien laisse une empreinte de 6 hectares alors que l'empreinte écologique disponible pour toute la planète est de 1,9 hectare par habitant ! Il faudrait donc plus de 3 planètes comme la nôtre pour permettre à chaque habitant de la Terre de vivre comme un Parisien !

Ceci met bien en évidence le poids écologique de Paris sur son environnement,

puisque la ville dépend quasi-entièrement de l'extérieur pour son approvisionnement en ressources et pour l'absorption de ses déchets.

Les efforts à faire sont donc innombrables et ils sont l'affaire de tous !

Certes, la collecte sélective a été mise en place dans la Capitale. Le plan d'aménagement et développement durable est également une initiative importante de la Municipalité, de même que la politique de la Ville en matière de réduction de la circulation.

Ces mesures prises avec et pour les Parisiens, chacun doit se les approprier, les faire siennes ! En triant ses déchets, en changeant ses habitudes de consommation énergivores (pourquoi ne pas remplacer ses ampoules par des basses consommation ?) en privilégiant les transports en commun et les modes de déplacement doux : marche, vélo, roller.

Cela contribue sans conteste à réduire la

dette écologique de Paris. Mais ça ne peut suffire. Pour que Paris se développe harmonieusement, aucune action ne devrait être engagée sans prise en compte globale de son impact environnemental, social, sanitaire et économique.

Bien des villes européennes prennent en considération le développement durable. Paris reste frileuse. Un exemple, celui des crèches. Oui, il était urgent d'en construire. Mais pourquoi ne pas y imposer systématiquement la Haute Qualité Environnementale qui limite l'impact environnemental des bâtiments ? Pourquoi ne pas l'imposer à toutes les constructions dépendant de la Municipalité ?

Le développement durable, c'est bien sûr l'affaire de la Ville mais c'est aussi celle de ses habitants.

➤ **Nicole Azzaro**
Vice-présidente du Groupe

GROUPE MOUVEMENT DES CITOYENS

Un défi pour Paris.

Pourquoi faire de la culture un enjeu central à Paris ? Parce que là plus qu'ailleurs se manifeste le lien entre le particulier et l'universel, qui fait de la culture une ouverture sur le monde autant que le ciment de la communauté nationale, la meilleure arme contre les communautarismes de tous bords. Paris, à la fois phare pour le monde de la création et lieu de vie pour les Parisiens, doit relever ce double défi de faire rayonner la culture et de donner à ses habitants un accès concret aux arts et à la connaissance.

La politique de la majorité va dans ce sens, en réfléchissant à l'aide accordée aux créateurs, en développant les lieux de culture,

comme la Maison des Métallos, dans le 11^e. Toutefois, le chemin à parcourir reste grand et l'écart, à Paris même, entre une population consommatrice de culture et des classes populaires marginalisées se creuse. Les risques de s'égarer sont grands. Démocratiser la culture, ce n'est pas attirer des foules dans des animations festives, c'est, au jour le jour, mettre en place les infrastructures qui permettront aux Parisiens de connaître, d'apprécier et de pratiquer le théâtre, la musique, le cirque... Cela nécessite à la fois une grande salle pour la musique classique et, pourquoi pas, des opérations tarifaires pour rendre le jazz plus accessible.

Notre responsabilité est grande, pour empêcher que Paris ne devienne un musée kitsch et verdoyant, un décor de cinéma pour cadres supérieurs déjà cultivés, mais soit une ville riche de ses diversités et mêlant la grandeur de son patrimoine au dynamisme de sa créativité. Encore faut-il pour cela comprendre que la culture n'est pas seulement un élément de bien-être personnel mais aussi une part du bien commun, de ce qui fait de nous les citoyens d'un même pays.

➤ **Georges Sarre**
Président du Groupe